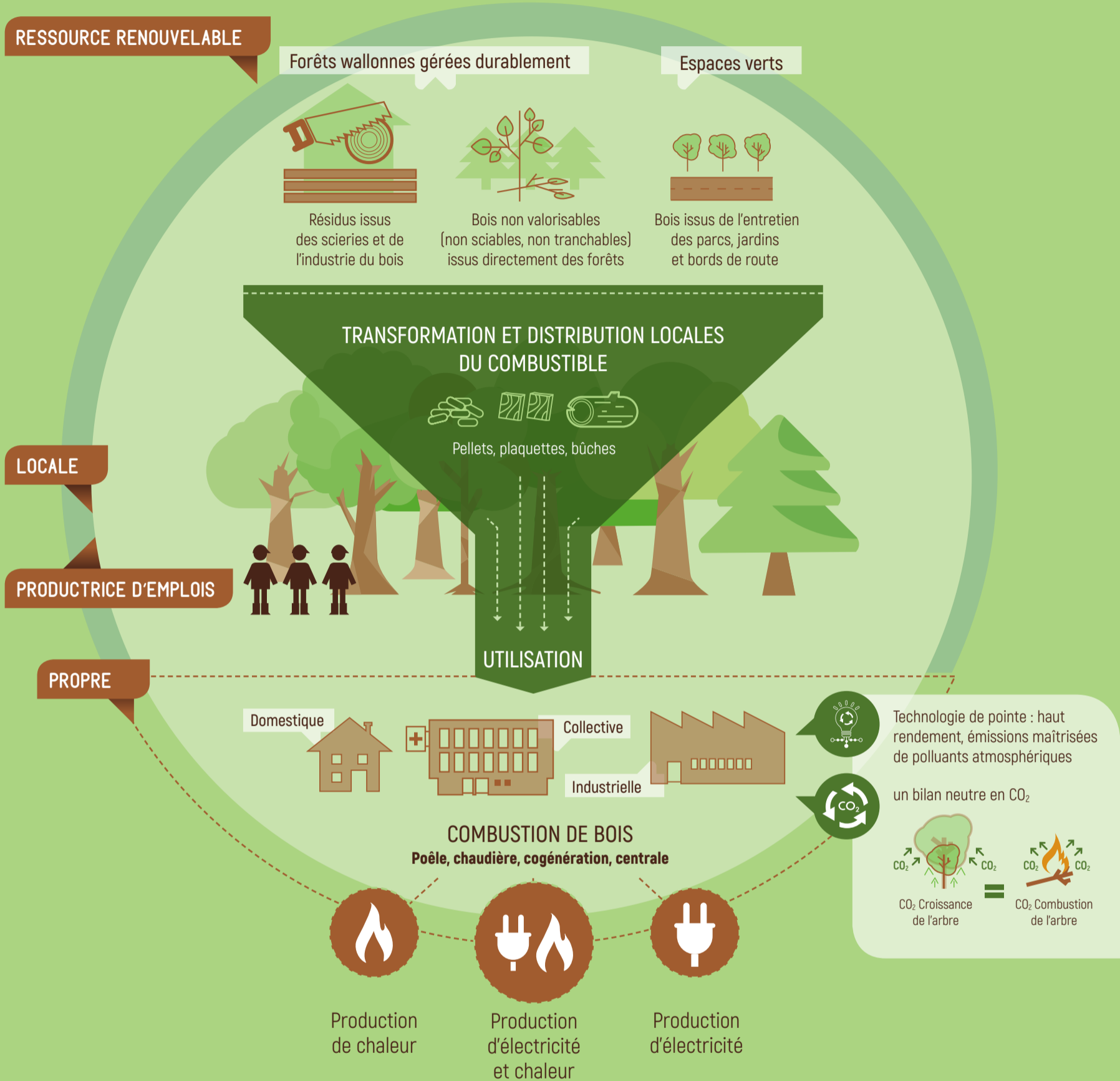


EN WALLONIE

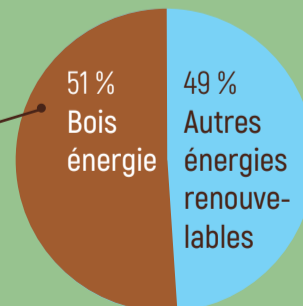
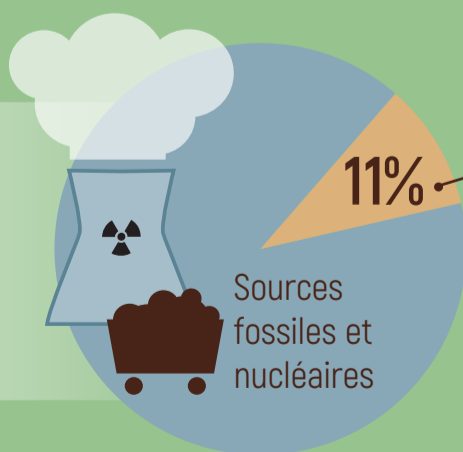
Le bois, source d'énergie renouvelable durable et indispensable



Indispensable à la transition énergétique de la Wallonie

En Wallonie

11 % d'énergie est produite à partir de sources renouvelables = 13.460 GWh



+ Avantages du bois énergie

- Energie stockable
- Production flexible

Le bois énergie coûte cher



- Le prix du bois est plus stable comparativement à celui des énergies fossiles. On a pu le constater au cours de ces 10 dernières années. Durant cette période, le bois s'est en outre révélé être économiquement le plus avantageux.
- Le retour sur investissement d'une nouvelle installation est favorisé par le faible coût du combustible.

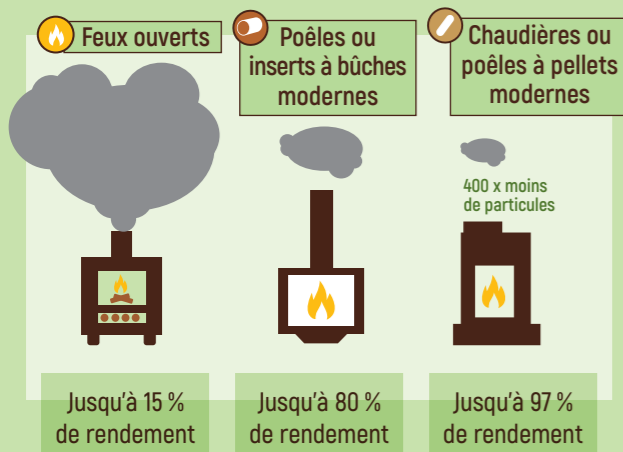
Le bois énergie pollue



* Faux si technologies et comportements adaptés

- Toute combustion émet des polluants vers l'atmosphère. La combustion du bois n'échappe pas à cette règle. Les émissions peuvent être élevées si l'appareil est vétuste ou si la combustion est mal réalisée (bois humide, allumage non maîtrisé, etc.).
- Le choix de la technologie est donc essentiel.

Les installations modernes tant domestiques qu'industrielles (poêles, chaudières, unités de cogénération), permettent un contrôle des émissions tout en offrant des rendements élevés. Utilisées de la meilleure façon qui soit et avec un combustible adapté, ces installations garantissent une qualité de combustion élevée et une émission réduite de polluants atmosphériques. Les installations de grande capacité notamment industrielles sont également soumises au respect de valeurs limites d'émissions via la réglementation liée au permis d'environnement.



Les autres équipements modernes bien utilisés (poêles à bûches et pellets, chaudières à bûches), présentent également des émissions de particules bien plus faibles que nos antiques feux ouverts ou poêles vétustes.

RÉALISÉ PAR



PLUS D'INFORMATIONS ? www.lamaitrisedufeu.be
labiomasseenwallonie.be

- En 2015, La Wallonie a produit 11 % de l'énergie que l'on consomme à partir de ressources renouvelables. Le bois est le principal contributeur. Il est à l'origine de la moitié (avec 6.800 GWh) de l'énergie produite à partir de sources renouvelables.
- Le bois constitue dès lors une solution essentielle à la transition énergétique.

DITES

NON!

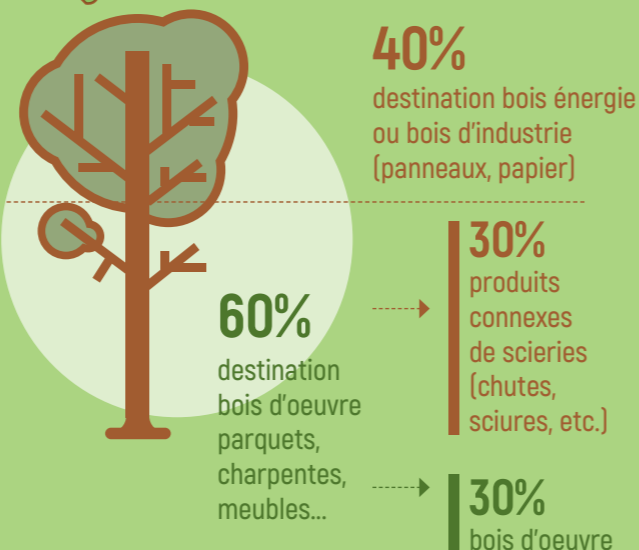
AUX IDEES REÇUES

Le bois énergie détruit les forêts wallonnes



- Les combustibles sont issus de fibres de bois provenant de divers types d'approvisionnement local : coproduits de l'exploitation forestière et de la transformation du bois, résidus d'exploitation provenant d'espaces verts et d'entretien des voiries.
- La fraction issue des forêts wallonnes est soumise au code forestier qui a pour objectif de garantir leur développement durable. La majeure partie de la forêt publique wallonne dispose d'ailleurs d'une certification de gestion durable (PEFC).
- Une partie non négligeable de bois provenant des arbres destinés à produire des planches ou des poutres n'est pas adaptée à cet usage (coproduits du sciage, tranchage, déroulage et résidus des houppiers, branches, écorces, etc.). Il peut trouver une valorisation intéressante en bois énergie. C'est ainsi que la filière matière et la filière énergie sont naturellement complémentaires.

L'ARBRE ADULTE ET SON UTILISATION



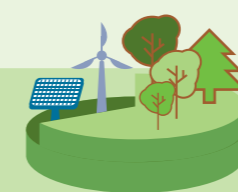
LE BOIS ÉNERGIE C'EST QUOI?

Le bois énergie se réfère à l'utilisation du bois à des fins de production énergétique, c'est-à-dire de production de chaleur - essentiellement -, d'électricité et parfois de froid.

- Le terme « bois énergie » est devenu synonyme de combustibles à base de bois et d'une filière de production d'énergie renouvelable fondée sur des technologies de plus en plus modernes et maîtrisées.
- Les combustibles modernes produits à partir de fibres de bois (pellets, plaquettes, bûchettes densifiées, etc.) et le « bois de chauffe » traditionnel (bûches) sont utilisés dans des installations modernes à haut rendement, souvent à chargement automatique, et lorsque leur taille est importante, munies de filtres spécifiques maîtrisant les émissions de polluants atmosphériques.
- À l'échelle du chauffage domestique, les foyers fermés, les inserts, les poêles et les chaudières permettent de produire de la chaleur et parfois de l'eau chaude pour une habitation. À plus grande échelle, on retrouve des réseaux de chaleur résidentiels ou à destination des collectivités (écoles, hôpitaux) et des chaudières au sein d'industries ayant d'importants besoins en chaleur. Outre la production de chaleur, le bois permet également de produire de l'électricité et du froid. Le bois énergie, c'est donc aussi des centrales électriques, des unités de cogénération (chauffage et électricité) ou de trigénération (chauffage, électricité et refroidissement). Le bois en fin de vie trouve ici une valorisation intéressante.



Le bois énergie : indispensable au mix énergétique wallon



- La Wallonie s'investit dans la transition énergétique. Le défi est de taille. Il s'agit de passer du système énergétique actuel qui fait majoritairement appel aux énergies nucléaires et fossiles non renouvelables à un système qui intègre de façon plus importante les énergies renouvelables à faibles émissions.

À l'horizon 2030, il est prévu pour la Belgique un objectif de réduction de 35% de ses émissions de gaz à effet de serre - hors grosses industries - par rapport à 2005, et que 27% de la production énergétique soit effectuée à partir de sources renouvelables.

Dès 2020, la Belgique devra atteindre 13% de production à partir de telles sources.

Vous avez dit "BOIS ÉNERGIE" ?



Le bois, source d'énergie renouvelable durable et indispensable